

# La Biodiversité de LA GRANDVALLIÈRE



Situé à 950 m d'altitude, au cœur du Parc naturel régional du Haut Jura, le Grandvaux est un territoire unique aux multiples facettes. De grandes forêts, des lacs aux eaux turquoise et des pâturages diversifiés à perte de vue s'entremêlent aux courbes douces et paisibles des montagnes. Ces paysages abritent une faune et une flore typiques, souvent fragiles, parfois rares et menacées, que nous devons préserver...

Découvrez les tourbières, pelouses sèches, lapiaz, cascades et autres singularités du Grandvaux !

## Une richesse à protéger !

Les **EMBLÈMES** du territoire



Le Traquet motteux



L'Apollon

Par temps ensoleillé, ce grand papillon blanc au vol nonchalant évolue au-dessus des corniches et affleurements rocheux. Vues de plus près, ses ailes arrondies portent une bordure hyaline, des marques noires et de grands ocelles rouges cerclés de noir. En vol, il émet un bruit singulier de papier froissé. La femelle dépose ses œufs sur des orpins, petites plantes grasses dont les chenilles se nourrissent.

**VULNÉRABLE**

L'Apollon est un bon voilier et sa plante-hôte est encore bien répandue : **pourant son aire de répartition en Franche-Comté a été divisée par 4 en 30 ans !** Les causes principales : ses habitats qui s'embranchent et régressent ainsi que le changement climatique qui contribue à fragiliser les populations (les chenilles nécessitent des périodes de froid prolongées et une couche de neige isolante contre les gelées)...

**EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION**

Le Traquet motteux est menacé d'extinction en Franche-Comté où il niche de manière certaine dans seulement 5 communes de l'ex-région. Grande-Rivière Château fait partie de ces rares communes, ce qui lui confère une vraie responsabilité dans la conservation de l'espèce.

## La BIODIVERSITÉ du territoire



**255**  
ESPÈCES D'INSECTES

Papillons de jour, libellules, sauterelles, criquets et grillons

**86 %**  
des espèces connues dans la région Bourgogne-Franche-Comté

dont **31** espèces menacées

**53**  
ESPÈCES DE MAMMIFÈRES

**60 %**  
des espèces connues dans la région Bourgogne-Franche-Comté

dont **8** espèces menacées

**11**  
ESPÈCES DE REPTILES

**58 %**  
des espèces connues dans la région Bourgogne-Franche-Comté

dont **3** espèces menacées

**1 503**  
ESPÈCES DE PLANTES

Plantes à fleurs, arbres, fougères et mousses

**51 %**  
des espèces connues dans la région BFC

dont **31** espèces menacées

**10**  
ESPÈCES D'AMPHIBIENS

**48 %**  
des espèces connues dans la région BFC

dont **1** espèce menacée

**186**  
ESPÈCES D'OISEAUX

**43 %**  
des espèces connues dans la région BFC

dont **52** espèces menacées

Oiseaux nicheurs, de passage ou hivernants

**8**  
ESPÈCES DE POISSONS

**12 %**  
des espèces connues dans la région BFC

dont **1** espèce menacée

**463**  
ESPÈCES DE CHAMPIGNONS

**7 %**  
des espèces connues dans la région BFC

dont **56** espèces menacées

NIVEAU DE CONNAISSANCE  
↑ des groupes les moins bien connus sur le territoire aux groupes les mieux connus

Au-delà des connaissances actuelles, chaque nouvelle prospection offre son lot de découvertes. Dans cette dynamique, chacun peut jouer un rôle...

Et si vous nous aidiez à améliorer le niveau de connaissance de la biodiversité de votre territoire ?

### TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA GRANDVALLIÈRE

- Forêts
- Milieux secs et rocheux
- Prairies et autres milieux agricoles
- Milieux humides et aquatiques
- Zones bâties et réseau routier

Sources : limite des communes Openstreetmap 1<sup>er</sup> janvier 2019  
BD TOPO® ©IGN, BD ALTI® 25 m ©IGN, BD TOPAGE®, CEN FC, Pôle Milieux Humides BFC.



## Les espèces PHARES



L'Azuré de la croisette



Le Milan royal

Parmi les azurés, petits papillons aux ailes bleues qui fréquentent les prairies, l'Azuré de la croisette fait partie des plus rares et menacés. Son cycle biologique le lie impérativement à la présence de deux hôtes spécifiques : d'une part une plante, la gentiane croisetée sur laquelle sont pondus les œufs, et d'autre part des fourmis (d'une espèce particulière) qui vont adopter la jeune chenille, la transporter au sein de la fourmière et la nourrir comme une reine de fourmi. Cette écologie complexe rend cette espèce extrêmement vulnérable à toute modification de son environnement !

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Les Azurés de la croisette adultes sont relativement discrets : leur présence sur un site est souvent révélée par l'observation de pontes sur les boutons floraux ou sur les feuilles de gentiane croisetée. La recherche du papillon passe donc en premier lieu par celle de ses plantes-hôtes !

### LE SAVIEZ-VOUS ?



Haut placé dans la chaîne alimentaire, le Milan royal a payé partout en France un lourd tribut aux rodenticides employés dans la lutte contre les rongeurs. Une importante prise de conscience sur les effets néfastes de ces produits a permis de rendre cette menace moins pesante.

## Quelques pistes d'actions...

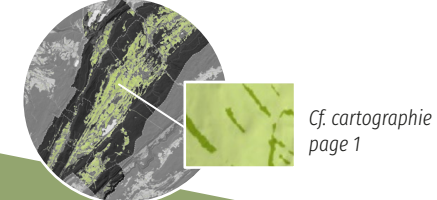


L'uniformisation des paysages est l'une des causes majeures de régression de la biodiversité. Les zones de transition, en préservant ou créant des micro-habitats (haie, arbre isolé, pierrier, murger, mare...), sont particulièrement favorables à l'accueil d'une faune diversifiée. Une haie ou un bosquet par exemple, apporteront de l'ombre pour les vaches qui sont moins productives en période de canicule.



Certaines pratiques simples permettent de limiter l'impact de la fauche sur les animaux des prairies (oiseaux nicheurs au sol, faons, lièvres, insectes...) en leur laissant la possibilité de fuir : **choix du sens de fauche** (centrifuge, c'est-à-dire de l'intérieur vers l'extérieur, ou par bandes), **diminution de la vitesse de travail près des lisières**.

D'autres dispositifs qui demandent un peu plus d'engagement existent : barre d'effarouchement devant le tracteur (système à chaînes pendantes), maintien en périphérie d'un linéaire fauché tardivement...



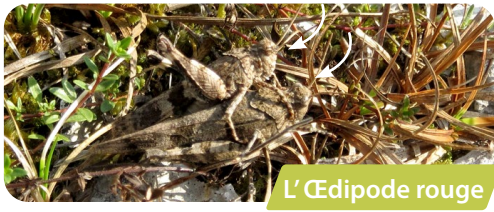
Cf. cartographie page 1

48 642 851 M<sup>2</sup> SOIT 29 % DU TERRITOIRE

## Les espèces PHARES



Le Lézard vivipare



L'Œdipode rouge

Du chaud et de l'humide pour le Lézard vivipare. Petit lézard sombre, marron ponctué de blanc à noir, relativement trapu et aux écailles en relief, il est le lézard d'altitude du massif jurassien par excellence. Soyez vigilant à sa fuite depuis un affleurement rocheux, un lapiaz, un pierrier, où il glanait de l'énergie, vers la strate herbacée basse voisine. Il n'hésitera pas à se jeter à l'eau si il est dérangé ! Attention à sa ressemblance avec le Lézard des murailles.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec l'orvet, les femelles de lézard vivipare sont les seules à mettre bas des jeunes tout formés après des semaines de gestation, donc pas de petits œufs blancs comme chez le lézard des murailles.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Œdipode turquoise lui ressemble beaucoup au repos mais ses ailes postérieures sont bleues. Ce criquet recherche aussi des milieux secs et rocailleux, mais ses exigences écologiques sont moindres et il est beaucoup plus répandu.

## Quelques pistes d'actions...



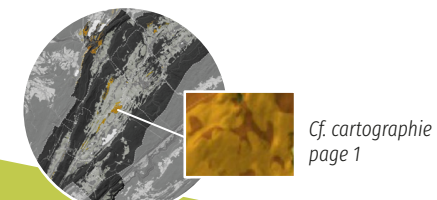
La destruction des affleurements rocheux porte atteinte aux sols, aux paysages et à la biodiversité de façon irréversible. Toute intervention est désormais encadrée et doit faire l'objet d'une demande préalable de travaux sur des affleurements rocheux. Ces milieux font partie de l'identité paysagère et de la richesse de votre territoire.



La restauration de certaines parcelles embroussaillées, par des travaux de défrichement raisonné puis la mise en place d'un pâturage extensif peut permettre de regagner des surfaces de pelouses sèches. Ces actions peuvent être mises en place à la fois par les agriculteurs, les communes ou communautés de communes. Des possibilités de financement grâce aux contrats Natura 2000 et aux MAEC peuvent faciliter la mise en place de ces mesures, sous réserve d'éligibilité. Renseignez-vous auprès de la Chambre d'agriculture ou du Parc Naturel Régional du Haut-Jura.



Souvent situés en périphérie des villages, les milieux secs sont particulièrement sujets à l'extension de l'urbanisation ! C'est pourquoi une attention particulière est maintenant de mise lors du renouvellement des documents d'urbanisme tel que le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).



3 584 726 M<sup>2</sup> SOIT 2.11 % DU TERRITOIRE

>> Des inventaires restent à réaliser pour compléter la connaissance actuelle de ces milieux.

# MILIEUX ET ENJEUX du territoire

Les milieux naturels de la Grandvallière et leurs espèces emblématiques vous sont présentés ainsi que des pistes d'actions pour les protéger, déclinées en fonction des différents acteurs concernés :



Les prairies et les pâtures correspondent à des végétations herbacées assez élevées et denses, de différents types selon la nature du sol, sa profondeur, les pratiques agricoles (fauche et/ou pâturage), la capacité de rétention en eau et l'importance de la fertilisation... Un point commun : ce sont les « herbes » (plantes de la famille des graminées) qui structurent ces milieux, accompagnées par des cortèges caractéristiques de plantes à fleurs.

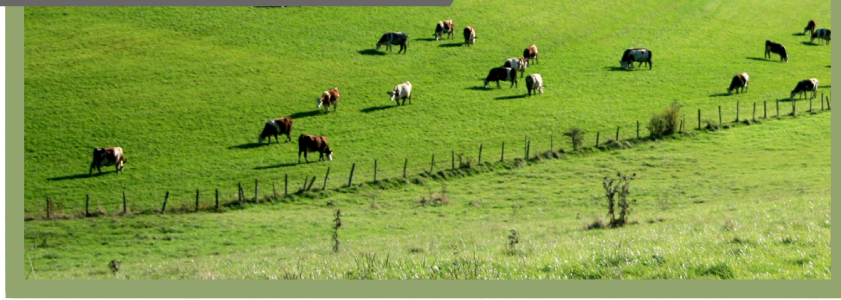
Conjointement aux prairies, les éléments fixes (haies, murs, arbres isolés, bosquets) participent à façonner l'identité paysagère du territoire, tout en contribuant à la richesse des habitats naturels, à la diversité des ressources alimentaires disponibles pour de nombreuses espèces animales aux exigences variées. De plus ils constituent des corridors pour leur dispersion.

La pérennité de ces paysages semi-ouverts est liée au maintien de l'agriculture. Même si elles sont moins productives, les prairies ayant une flore diversifiée ont des atouts agronomiques à faire valoir : meilleure réactivité face aux aléas climatiques, appétence accrue du foin pour le bétail, meilleure répartition de la production au cours de l'année, souplesse d'exploitation renforcée (qualité des foins moins impactée si obligation de repousser la fenaison en cas d'imprévus), richesse des arômes et qualité du fromage etc. Les concours de prairies fleuries est un des outils qui valorise les prairies naturelles.

On ne peut qu'encourager la voie alliant production et amélioration de la biodiversité des prairies qui s'inscrit dans le projet de révision du cahier des charges du Comté.

## Prairies et autres MILIEUX AGRICOLES

Des milieux productifs emblématiques du territoire



## Les MILIEUX HUMIDES et aquatiques

Des milieux utiles, mieux pris en compte, mais encore menacés



Le LAC DE L'ABBAYE, emblématique du Grandvaux, constitue une ressource en eau potable à préserver absolument.

### Coordonnées GPS :

X = 6,005406

Y = 46,609694

## Quelques repères...

La végétation très particulière qui pousse dans les milieux humides améliore la qualité de l'eau. Les berges boisées (ripisylves) ou à hautes herbes sont de vrais filtres de l'eau. Les roseaux, les massettes, les joncs et les iris sont d'ailleurs utilisés dans des systèmes d'assainissement ou pour la préservation des réserves d'eau potable.

Cf. cartographie page 1

8 689 095 M<sup>2</sup> SOIT 5.2 % DU TERRITOIRE

## MILIEUX SECS et rocheux

Une pauvreté apparente, qui cache une grande richesse !



Affleurements, dalles, lapiaz, blocs, corniches, falaises, éboulis... : autant de formes d'érosion des roches calcaires, dont le massif du Jura est constitué !

À ces milieux rocheux sont étroitement associées des pelouses sèches : ce terme, qui n'a rien à voir avec le gazon de nos jardins, désigne des végétations spontanées herbacées, claires et rasées qui se développent sur des sols peu épais, exposés à des conditions de chaleur et de sécheresse.

Ces milieux secs et rocheux représentent à peine plus de 2 % de la superficie du territoire de la Grandvallière, et pourtant ils façonnent l'identité des paysages jurassiens !

Des cortèges de plantes et toute une faune caractéristique (d'affinité méditerranéenne) sont adaptés à ces situations difficiles. Ces milieux remarquables sont menacés : peu productifs pour l'agriculture (historiquement ce sont les communaux), ils sont souvent délaissés, s'enrichissant et évoluant vers la forêt ou sont au contraire intensifiés voire détruits par l'urbanisation. Dans les deux cas, c'est un patrimoine naturel et paysager rare qui disparaît.

## Quelques repères...

Les plantes présentes dans les milieux secs sont adaptées au manque d'eau, car le calcaire sur lequel elles poussent ne retient pas l'eau : souvent rasées elles se caractérisent par des feuilles petites ou charnues ou densément poilues.

## Les ZONES BÂTIES

Rendez-vous Place de la nature !



Les communes du Grandvaux, dont l'habitat est peu dense, sont perméables à la biodiversité...

Il est ainsi possible de cohabiter facilement avec une faune et une flore sauvages, de proximité, qui se sont adaptées à notre présence, à nos édifices, aux rues, aux espaces verts et jardins. La place laissée à la nature au pas de notre porte dépend de tous : élus, habitants, entreprises...

Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) intègre cet objectif à l'échelle de la Grandvallière tout en prévoyant d'augmenter légèrement la densité des zones bâties pour éviter l'étalement urbain.

Pour que nos communes accueillent au mieux la biodiversité, des réponses existent, d'autres sont à imaginer. Et les initiatives ne manquent pas, comme l'extinction de l'éclairage public durant la nuit, les alternatives aux pesticides, la prise en compte de la faune du bâti lors des projets de rénovation, les Refuges LPO, la fauche tardive de certains espaces verts...

## Quelques repères...

Juste un lampadaire ? Une diminution de 62% des visites de pollinisateurs nocturnes est constatée dans les prairies proches de sources lumineuses, ce qui a des conséquences sur la reproduction des plantes et sur les insectes qui les utilisent le jour. (Étude parue dans la revue scientifique « Nature » du 3 août 2017) Autant envisager d'éteindre l'éclairage public au cœur de la nuit (de minuit à 5h par exemple) !

## Les espèces PHARES



La Fritillaire pintade



Le Tarier des prés

Ses fleurs brun pourpré ou plus rarement blanches en forme de cloche ornées de motifs à damier ne peuvent se confondre avec aucune autre ! De floraison précoce, la fritillaire pintade est visible au début du printemps dans des prairies humides inondables exploitées extensivement (fauche tardive et peu ou pas d'engrais), voire le long de petits ruisseaux ou fossés sur des sols engorgés. Elle est sensible aux modifications portées aux zones humides.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Son nom latin vient d'une part de Fritillus, qui désigne un petit cornet à jeter les dés, ce que rappelle la forme de la fleur, et d'autre part de mealegrus, qui signifie pintade, sa fleur étant tachetée comme le plumage de ce volatile.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Même si moins d'un mois suffit au Tarier des prés pour construire son nid et mener à l'envol ses jeunes, les prairies où les dates de fenaison sont de plus en plus précoces ne lui sont plus favorables.

## Quelques pistes d'actions...



Pour le monde agricole, l'idéal serait d'utiliser au mieux les possibilités d'aides financières disponibles via les mesures agro-environnementales climatiques (MAEC) ou grâce aux contrats Natura 2000 : chaque fois que possible, adapter les pratiques, par exemple en limitant le piétinement des berges grâce à des aménagements de points d'abreuvement pour le bétail, ou en adoptant la fauche tardive...



Le signal que vous avez adressé en acceptant d'intégrer les tourbières et les autres zones humides du Grandvaux au réseau des sites labellisés RAMSAR est très fort. Si vous le souhaitez, vous pouvez aller plus loin en envisageant, sur les milieux humides dont votre commune est propriétaire, la signature d'une obligation réelle environnementale ou de baux ruraux à clauses environnementales avec les exploitants. Des financements sont mobilisables pour une gestion durable de vos milieux humides (renseignez-vous auprès du Parc Naturel Régional du Haut-Jura).



Chaque citoyen a un grand rôle à jouer pour sauvegarder les milieux humides. Bannissez de vos jardins les pesticides et utilisez un maximum de produits biodégradables à la maison. Surtout, pensez à économiser l'eau, car elle sera de plus en plus rare dans les années à venir.

## Les espèces PHARES



L'Alyte accoucheur



L'Hirondelle de fenêtre

« L'eau, la pierre et le crapaud », en voici un slogan pour résumer l'Alyte accoucheur ! Du haut de ses cinq centimètres, ce crapaud gris-pierre à l'œil d'or fendu verticalement émet d'avril à août, de belles notes flûtées. Comme tous nos amphibiens, l'alyte mène une double vie souvent à proximité immédiate d'une fontaine ou d'un lavoir en pierre. Là, les jeunes et adultes se réfugient et s'alimentent d'insectes. Quant aux têtards, ils profitent des eaux stagnantes fraîches et souvent de qualité de ces édifices pour se développer.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'alyte : accoucheur, mais aussi couveur ! Comme son nom l'indique, en période de reproduction, le mâle alyte accouche ses dames. Il va ensuite porter les œufs sur son dos en allant fréquemment les humidifier à un point d'eau jusqu'à ce qu'ils soient prêts à éclore !

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Difficile de dire où les Hirondelles de fenêtre passent l'hiver ! Bien rares sont les ornithologues qui observent au sud du Sahara, que l'on sait pourtant franchi lors de la migration... Passeraient-elles tout l'hiver en vol dans le ciel africain ?

## Quelques pistes d'actions...



Les petites bêtes des herbes hautes ont besoin de nous !

Tondre un peu plus haut, moins souvent, en conservant quelques zones fauchées uniquement à la fin de l'été, telle est la garantie d'un gazon plus résistant aux sécheresses, plus fourni en fleurs sauvages (avec leurs formes, couleurs et odeurs spécifiques) et d'un jardin plus accueillant pour les pollinisateurs ou autres auxiliaires du potager. Dans les communes, un plan de tonte peut être mis en place pour cartographier et distinguer les pelouses en fonction de leur mode de tonte (classique, plus haute et moins fréquente, fauche tardive).



Plantons des arbres et arbustes locaux... Au cours du temps, les animaux ont évolué parallèlement aux arbres en apprenant à les reconnaître et à les utiliser notamment pour se nourrir, nichier, se protéger, etc. Planter des espèces locales dans les espaces verts ou les jardins est donc profitable pour la faune du Haut-Jura et contribue aussi à affirmer l'identité végétale du territoire tout en luttant contre le phénomène des plantes exotiques envahissantes. Demandez-les à votre pépiniériste !



Taillons en rythme ! Pinsons, merles, rougegorges, bruants, fauvettes, chardonnerets, linottes...

La plupart des oiseaux niche de la mi-mars à la mi-juillet. Évitez donc la taille des haies à cette période.

Cf. cartographie page 1

7 305 580 M<sup>2</sup> SOIT 4.31 % DU TERRITOIRE



# La FORÊT

Des mutations à venir...

Réservoir de biodiversité, ressource en bois pour les activités humaines, puits de carbone fixant le CO2 présent dans l'air, la Forêt est vitale pour tous. Omniprésente dans le Haut-Jura, elle représente 60% du territoire de la Grandvallière. Au-delà de 950m, la hêtraie-sapinière laisse place à la pessière dominée par l'épicéa. Souvent, sur les replats où le pâturage est possible, les prés-bois ponctuent la forêt de ses herbages agrémentés d'arbres, de roches affleurantes et de gentianes jaunes. De toute beauté ! Des espèces emblématiques profitent de vastes espaces boisés encore préservés. Le Lynx d'Europe occupe un territoire de chasse allant de 200 à 300 km² par individu. Le Grand Tétràs a besoin de tranquillité et d'une forêt où la

lumière atteint facilement la strate herbacée pour que puissent se développer les plantes dont il se nourrit comme les myrtilles. Attention aux rajeunissements brutaux des parcelles dans les secteurs où vit cette espèce ! Et saviez-vous que les forêts de sîneux du Haut-Jura abritent l'un des plus rares oiseaux de France métropolitaine ? Le Pic tridactyle occupe en effet les plus vieilles d'entre elles. La présence de nombreux arbres morts laissés sur place lui garantit ainsi une quantité suffisante d'insectes xylophages (se nourrissant du bois), sa nourriture de prédilection. Quelles répercussions le réchauffement climatique aura-t-il sur les arbres typiques des forêts d'altitude et donc sur cette espèce de pic ?

## Quelles forêts pour demain ?

L'épicéa régresse... Demain, la forêt du Haut-Jura sera sûrement composée de plus de feuillus (hêtres, charmes) et d'arbres dits d'accompagnement (érables, tilleuls, sorbiers...). De nouvelles essences adaptées à un climat plus chaud, seront sans doute plantées. Diversifier, éviter les monocultures, est aussi une réponse face au changement climatique et aux aléas biologiques (parasitisme de certains champignons ou insectes), car cela augmente les possibilités

## Les espèces PHARES



La Chouette de tengmalm



Le Lynx boréal

d'adaptation de la forêt face à ces bouleversements.

La diversité de la faune dépend de la gestion favorisant la diversité des espèces d'arbres, de leurs âges et des strates végétales. Le maintien des arbres à cavités permet à certaines espèces de chauves-souris, d'insectes cavicoles ou à la Chouette de Tengmalm de pouvoir vivre.

Si l'utilisation des pesticides pour le traitement ponctuel des grumes récoltées, en bord de route, est toujours permis, la tendance semble à la diminution de ces pratiques partout dans la région Bourgogne Franche Comté. En effet la filière est consciente de l'impact sanitaire de ces produits sur les hommes qui les appliquent et aussi de l'impact sur la qualité

des eaux et la biodiversité. Elle souhaite donc éviter le plus possible le recours à ces produits. Il est également important de limiter l'impact de l'exploitation des bois sur les sols (tassement, ruissellement) et les rares cours d'eau forestiers. **La filière bois a conscience de ces défis.**

## Vous avez dit ABC ?

Comme Atlas de la Biodiversité Communale ! Il repose sur une démarche globale qui dans le cadre de l'ABC de la Grandvallière (2018 - 2021) a permis de réaliser de nombreuses actions en faveur de la biodiversité. La compilation et le partage des informations naturalistes pour l'intégration des enjeux de biodiversité dans les actions et politiques communales et intercommunales étaient au cœur de ce projet. Afin de faciliter l'appropriation des enjeux par le plus grand nombre (élus, grand public, agriculteurs), des actions ont été mises en place (soirées d'information et de concertation, sorties nature, inventaires

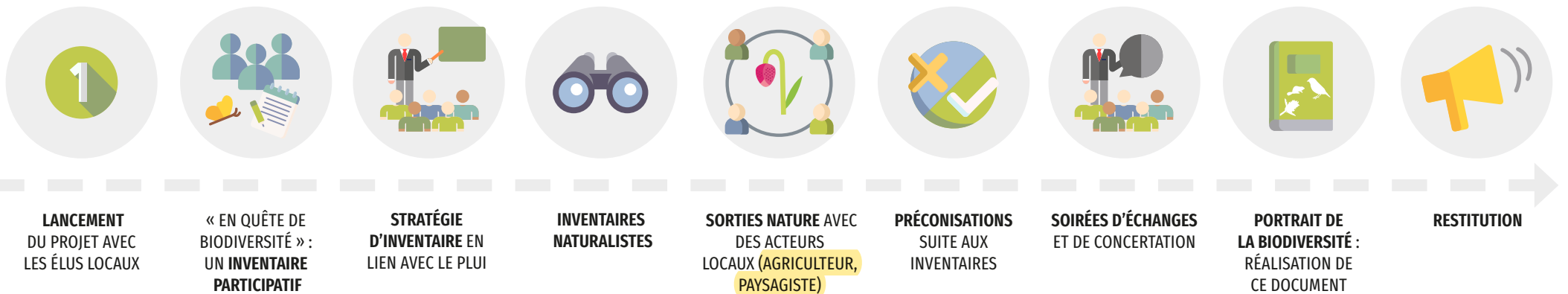
participatifs, témoignages). Grâce à ces différents temps d'échanges, des pistes d'actions locales notamment à l'échelle des communes pour favoriser la biodiversité ont pu être dégagées.

**Cette démarche globale reposait sur la participation citoyenne et les volontés locales de s'investir collectivement pour préserver la biodiversité du Grandvaux.**

### Zoom sur le PLUi...

L'ABC est venu en appui du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en cours d'élaboration. Des inventaires naturalistes ont été effectués en 2019 sur les zones d'extensions urbaines envisagées dans le but de les adapter en fonction des espèces à enjeux détectées. Ce fut le cas pour l'Apollon, l'Azuré de la croissette ou encore le Gomphocère tacheté (criquet), des espèces rares et fragiles principalement liées aux pelouses sèches ou aux affleurements rocheux qui peuvent vivre à proximité des zones bâties.

## Les grandes ÉTAPES...



## Un travail À POURSUIVRE

L'ABC de la Grandvallière aura connu **quelques difficultés** mais a permis d'identifier, d'affiner et de partager les éléments de connaissance sur la biodiversité du territoire. L'un des faits marquants est la participation régulière **aux moments** de **contres** qui ont été organisés.

Qu'il s'agisse de balades, d'inventaires participatifs ou encore de soirées débat, les habitants ont toujours répondu présent.

Bien entendu, sur un territoire comptant un peu plus de 5000 habi-

tants, il n'est pas simple de mobiliser les foules. **Pour autant, il existe un véritable engouement autour de cette biodiversité qui est une force pour le Grandvaux et qui marque sa spécificité.**

Que serait ce territoire sans ses tourbières, ses affleurements rocheux, ses lacs, ses prairies ou encore ses vastes forêts ? Le constat est le suivant : **le développement harmonieux du Grandvaux doit se concevoir avec la préservation de sa biodiversité, ce qui permettra en outre de conserver le cadre de vie typique et l'attrait du Haut-Jura.**

## L'ÉVOLUTION du territoire

Le Grandvaux est en constante évolution... La proximité de la Suisse renforce la pression foncière. **L'agriculture est également un élément structurant qui façonne le paysage.**

Aussi, afin de préserver son cadre de vie naturel, il est nécessaire de prendre en compte la biodiversité dans l'aménagement du territoire.

**Un gage de réussite de la préservation des milieux naturels locaux est la lutte contre l'uniformisation du paysage, la préservation des mosaïques d'habitats, le maintien ou la création de corridors écologiques (haies, vieux arbres, pierriers, réseau de mares, friches...) ou encore la maîtrise concertée de l'urbanisation des villes et villages.**

**C'est en agissant ensemble pour une cause commune que nous préserverons NOTRE environnement.**

Décroissance et technologie verte, incompatible ou complémentaire ?

Réduire, réutiliser, recycler... vers une économie circulaire !

Auto-partage, réseau pouce, connaissez-vous ?

Une abeille et un papillon passent au-dessus d'un jardin (trop) tondu, presque brillant, sans une fleur sauvage. Les deux s'étonnent : " Qui a dit propre ? "

>> Plus d'informations auprès du Parc Naturel Régional du Haut-Jura ([www.parc-haut-jura.fr](http://www.parc-haut-jura.fr) - 03 84 34 12 30)

Un document réalisé par :



**Auteurs :** P. Cheveau, C. Duflo, T. Glandut, F. Grossiord, Q. Le Tallec, A. Michon et B. Mercier.

**Mise en page :** J. Amiotte-Suchet (CBNFC-ORI) - Pictogrammes : [www.flaticon.com](http://www.flaticon.com)

**Cartographies :** Sigogne

**Merci aux relecteurs :** Communauté de Communes de la Grandvallière et Parc Naturel Régional du Haut-Jura.

**Ainsi qu'aux photographes :** M. Balanche, H. Barré-Chaubet, D. Bouvot, Corvus Monitoring - Life Tourbières, C. Duflo, B. Greffier, F. Jacquier, P. Jacquot, S. Maas, D. Michelat, F. Mora, C. Peltier, E. Vadam.